Déclaration de l'UNSA Education au CDEN du 4 mars 2016

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil départemental, Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Voir un solde positif de 23 postes dans notre département pour le 1er degré est du rarement vu depuis de nombreuses années. Certes, la dotation si elle était plus importante pourrait permettre plus de mesures hors classes, mais ne boudons pas notre plaisir d'autant que nous savons que deux départements de notre académie ont des retraits d'emplois.

Nos priorités et remarques sont les suivantes :

- une référence aux seuils reste indispensable,
- plus de remplaçants ZIL pour le remplacement ainsi que plus de brigades pour relancer la formation continue,
- des fusions d'écoles, oui, si elles font sens et ne créent pas d'écoles "monstres" ni n'engendrent des GS-CP (sur deux cycles), oui, si elles sont demandées par les collègues,
- prendre en compte la ruralité qui existe vraiment dans notre département aux côtés de l'urbain et de l'éducation prioritaire,
- les restructurations des réseaux, Pôles, regroupements, doivent se faire suffisamment à l'avance pour que les personnels puissent bénéficier des mesures lors de leur passage au mouvement ou qu'ils ne soient pas lésés, les responsables territoriaux, dont les représentants siègent aujourd'hui, doivent en avoir conscience.
- Anticiper au maximum, laisser le moins possible de situations en attente pour la rentrée,
- Exercer une vigilance pour les écoles non classées éducation prioritaire mais qui ont pourtant un profil identique
- utiliser la possibilité d'augmenter les décharges des PEMF à hauteur de 33% car ceux-ci font face à une plus grande charge de travail
- sans oublier la reconstruction progressive des réseaux d'aide

Un grand nombre des dispositions présentées aujourd'hui devant cette assemblée vont dans le sens de nos demandes. Vous nous avez indiqué que vous souhaitiez ramener les effectifs par classe de maternelle aux environs de 27 élèves : ceci répond à nos attentes, d'autant que la maternelle est la plus inclusive de nos écoles.

Pour la première fois depuis 2012 et la mise en place de la refondation, la création de moyens se fait sentir, dans notre département, directement en terme de création de classes. Jusqu'à présent, la visibilité de la priorité au premier degré se portait sur le recrutement des stagiaires et le plus de maitres que de classes.

La qualité de vie au travail de nos collègues, tout comme les conditions d'apprentissage des élèves dépendent directement des structures qui seront aujourd'hui actées.

Concernant le second degré, si l'Unsa-Education Marne note avec satisfaction la création de 5 ETP dans les collèges marnais, il n'en demeure pas moins que nous restons plutôt réservés sur les conditions dans lesquelles se mettra en place la réforme du collège dans notre département. Pour l'Unsa-Education, le soutien à la réforme du collège n'empêche pas la vigilance ni même la critique lorsque les annonces faites par la Ministre ne sont pas au rendez-vous.

Le fait par exemple que les IMP soient comprises dans les heures devant élèves interroge…tout comme le nombre impressionnant d'heures supplémentaires distribué à certains établissements. 1653.7 HSA pour les collèges marnais, c'est presque 92 ETP, soit 2 ETP par collège ! On est loin d'un simple ajustement par des heures supplémentaires.

Merci de votre attention.